

RAPPORT MORAL

**E & I s'est adapté en 2014 à un environnement en mutation rapide**

La notion de responsabilité sociale, sociétale et environnementale des entreprises, au moins dans la sphère occidentale, se diffuse de plus en plus rapidement au-delà des cercles d'initiés ; le grand public en général et les investisseurs en particulier deviennent plus exigeants sur ces questions. En réaction, les entreprises adaptent, à des degrés divers, leur comportement à ce nouvel environnement. C'est dans ce contexte, qu'Ethique et Investissement, fort de sa notoriété, de son ancrage dans les congrégations religieuses et de sa Charte largement inspirée par la **Doctrine Sociale de l'Eglise**, a évolué en 2014 :

**Sur le plan de la gouvernance** de l'association : nos réunions de conseils d'administration ont été enrichis par les talents de nouveaux administrateurs et de nouvelles personnes ressources.

**Sur le plan matériel** : Les Lazaristes de la rue de Sèvres qui nous hébergeaient depuis de nombreuses années, souhaitant récupérer leurs locaux pour répondre aux besoins de leur développement, nous avons déménagé nos bureaux au séminaire d'Issy les Moulineaux, un lieu propice à notre activité et répondant pleinement à notre cahier des charges. Au plan matériel nous avons également procédé à une rénovation de nos outils informatiques, améliorant ainsi le confort de travail de notre fidèle permanente, Murielle Hermellin.

**Sur le plan de l'organisation**, au-delà des habituelles préoccupations de toutes associations à savoir : *gérer au quotidien, développer et communiquer*, nous avons structuré nos travaux autour de trois mots clés : *réfléchir, interpeller, former*. Qu'avons fait en 2014 sur ces trois thèmes

**Sur le terrain de la réflexion**, nous avons organisé, en collaboration avec la Faculté des Sciences Sociales et Economiques, une soirée débat à l'Institut Catholique de Paris le 16 octobre 2014, sur le thème des Achats Responsables ; sujet d'actualité à l'heure où le Parlement vient de voter en première lecture une loi sur le devoir de vigilance des grandes entreprises vis-à-vis de leurs fournisseurs et sous-traitants. Le colloque sur l'investissement responsable en Afrique auquel la majorité d'entre vous a participé aujourd'hui a également mobilisé de nombreuses énergies autour de Pierre Arquié. Enfin notre réflexion s'est poursuivie par notre participation à la mise au point d'un label ISR sous l'égide des Ministères des Finances et du Développement Durable et par notre participation active, assurée entre autres par Marie-Laure Payen et Pierre Chardigny, aux côtés du CCFD Terre Solidaire et de la société de gestion Meeschaert AM, au comité de gestion du fonds Nouvelle stratégie 50. C'est dans ce comité que chaque mois nous analysons au travers de la Charte de l'Association, le comportement des entreprises pour décider si elles peuvent faire partie de l'univers d'investissement du fonds NS 50 ou au contraire si elles doivent en sortir.

**Nos actions d'interpellation** se sont portées tout d'abord sur la BNP suite aux décisions, à notre avis insuffisantes, prises par la direction de ce groupe en réponse aux graves dysfonctionnements mis en évidence par les autorités américaines, il y a quelques mois. Nous avons également grâce à l'intervention de Martine Elsakhawi, en diffusant des recommandations de vote, encouragé nos adhérents à exprimer les valeurs qui nous unissent, dans les assemblées générales des entreprises présentes dans leur portefeuille de placement. Enfin en matière d'interpellation nous avons été présent et actif aux côtés

d'autres structures dans l'élaboration du projet de loi sur le devoir de vigilance et sur divers aspects de la loi Macron tel par exemple la question du secret des affaires ou de l'évolution des articles du code civil définissant la notion d'entreprise.

**Quant à nos formations** sur les placements financiers - pour le moment réservé aux congrégations - elles sont aujourd'hui une réalité, grâce à la contribution bénévole de plusieurs spécialistes réunis autour de Pierre Arquie. Les attentes de nos adhérents, les nombreuses inscriptions et les bilans des premières sessions nous encouragent à développer cette activité et pourquoi pas à l'étendre à terme à nos autres adhérents.

### **Quels objectifs pour 2015 ?**

S'agissant des trois axes qui structurent nos travaux, nos prévisions pour 2015 sont les suivantes :

**En matière de réflexion**, nous envisageons pour Octobre 2015, un colloque sur un sujet environnemental, sans en avoir plus précisément défini le contour à ce jour. Nous poursuivrons bien sûr nos travaux au sein du comité de gestion du fonds Nouvelles stratégie 50.

**En matière d'interpellation** : La meilleure connaissance du comportement de tel ou tel grand groupe, que nous aurons acquises grâce à un travail plus étroit avec les congrégations, nous offrira très probablement, tout comme l'actualité, des opportunités d'interpellation des entreprises, nous ne manquerons pas de saisir ces occasions.

Nous rééditerons en temps voulu l'opération recommandations de vote en Assemblées Générales des entreprises.

La mise en place annoncée pour fin 2015, du label ISR soutenu par les pouvoirs publics nous occupera certainement. Il en sera de même pour les divers amendements du ressort de nos « activités » qui ne manqueront pas de se présenter tant pour la loi Macron que pour la loi sur le devoir de vigilance des grandes entreprises vis-à-vis de leurs fournisseurs et sous-traitants.

**Dans le domaine de la formation**, nous prévoyons de poursuivre nos activités en direction des économistes des congrégations religieuses. Nous étudions également la mise en place de sessions de courte durée de sensibilisation à la logique des placements financiers et de l'économie citoyenne.

Nous prévoyons également des actions vis-à-vis de la *gouvernance* de notre association, vis-à-vis de sa *communication* et vis-à-vis de son *développement*.

**En matière de gouvernance de l'association** : Nous proposerons tout à l'heure à vos suffrages le renouvellement des mandats de 4 administrateurs et la candidature de Jacqueline Finot qui travaille déjà avec nous depuis le « départ » de Michelle Barrot. Le conseil d'administration issu de l'assemblée générale de ce jour devrait donc être de 9 membres, soit, conformément à nos statuts :

- trois membres issus ou mandatés par des congrégations religieuses : Thérèse Van de Weghe, Petite Sœur de l'Ouvrier, notre trésorière, Jacqueline Finot, Petite Sœur de

l'Assomption, et Pierre Arquié, Directeur financier de la congrégation Notre Dame, secrétaire général d'Ethique et Investissement,

- six membres « laïques » : Geoffroy de Vienne ; Martine Elsakhawi ; Marie Laure Payen ; Martial Cozette ; Jacques Terray ; Pierre Chardigny.

Nous restons bien évidemment très désireux, en vue de renforcer notre ancrage dans les congrégations religieuses, d'avoir la possibilité de soumettre à vos suffrages lors de la prochaine assemblée générale la candidature de nouveaux représentants des congrégations. A côté des membres du conseil d'administration, l'association bénéficie de l'apport de personnes ressources : Elisabeth Viallatoux, Frédéric Baule, Marie-Chausse.

En votre nom à tous je remercie tant les membres du conseil d'administration que les personnes ressources ainsi que les intervenants à nos sessions de formation, pour leur précieux concours.

**En matière de communication** : nous avons tout à fait conscience de l'importance de ce sujet et de la marge de progrès qui s'offre à nous. Aussi nous avons entrepris avec le soutien de Meeschaert AM, la mise à jour de la plaquette présentant nos activités et la rénovation de notre site Internet, ce sera l'occasion d'introduire de nouvelles rubriques offrant ainsi à nos lecteurs internautes un suivi plus étroit de nos activités, de l'actualité de l'investissement socialement responsable et de la responsabilité sociale, sociétale et environnementale des entreprises. Certaines de ces informations ainsi que celles relatives à la gestion du fonds Nouvelles Stratégies 50, pourront être reprises dans la lettre électronique mensuelle que nous envisageons de mettre en place.

**En matière de développement** : En 2014 notre association a eu l'occasion de se présenter ou de se re-présenter à de nombreuses structures partageant le plus souvent nos préoccupations : l'ARRIA, le Didrachme, la CORREF, La compagnie de Jésus, le Cèdre, l'IRSI, AMUNDI, La Française AM, La financière AM, PETERCAM, le collège des Bernardins, l'Université Paris-Dauphine, .....

En 2015, tous ces contacts doivent être entretenus et développés, d'autres sont à prendre en particulier avec les congrégations religieuses tant pour confirmer l'ancrage de notre association parmi les congrégations religieuses que pour lui donner les **moyens de remplir pleinement sa mission** de formation et de réflexion sur « la place de la personne humaine dans l'économie et son action sur le monde, à partir d'une approche chrétienne ouverte et fondée ». A ce jour, notre nombre d'adhérent ainsi que la part des congrégations religieuses reste stable d'une année sur l'autre.

**En guise de conclusion**, en 2015, notre association doit plus que jamais et conformément à ses statuts,

- Confirmer sa position d'acteur de référence en matière de formation et de réflexion chrétienne sur la Responsabilité Sociale, Sociétale et Environnementale des Entreprises
- Etre un acteur militant en matière de RSE par l'interpellation des entreprises

Je vous remercie de votre attention.

Geoffroy de Vienne - Président